**Séance du 25 octobre 2019**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**ÉTAIENT PRÉSENTS : LEMAIRE C. ; HOCDE E. ;  RENAUD L. ; OBLIGIS A. ;  BLANCHARD B. ; MEUNIERJ-J ; GUITTON P. ; LASCAUD A. ; COURATIN E. ; HERVET-GARCIA T. ; PORTENSEIGNE L.**

**ETAIENT ABSENTS : COURTOIS A. : Pouvoir à LEMAIRE C.**

**MOULIN A. : Pouvoir à GUITTON P.**

**BROCHERIEUX D.**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GUITTON P.**

1. **Approbation de Compte-Rendu**

Approbation du compte rendu du 6 septembre 2019 : le compte-rendu est adopté à la majorité : abstentions de mesdames Renaud, Obligis, et messieurs Hervet-Garcia, Portenseigne et Moulin, tous absents à la dernière séance

**2. Personnel**

**Délibération n°69 : Désignation d’un coordonnateur et création d’emploi d’un agent recenseur**

Conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, la collectivité est chargée d’organiser en 2021 les opérations du recensement de la population

Le Conseil Municipal à l’unanimité décide :

- de désigner un coordonnateur d’enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement,

- de créer un emploi d’agent recenseurs non titulaire à raison d’une durée hebdomadaire de 25/35e, pour la période comprise entre le 6 janvier 2020 et le 14 février 2020.

-de permettre le règlement d’heures complémentaires ou supplémentaires au 2nd agent recenseur,

**3. FINANCES**

**Délibération n°70 : Contrat photocopieurs- Rex Rotary:**

Madame Lemaire fait part de la renégociation de contrat pour le parc photocopieurs de la commune auprès de la société Rex Rotary. Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte le contrat d’engament de 60 mois avec les termes suivants : coût d’entretien trimestriel de 402€HT, avec un coût copie couleur de 0,045€HT et un coût copie N/B de 0,0045€HT.

**Délibération n°71 : Animation bibliothèque – projet artistique et culturel de territoire :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l’unanimité, décide de participer au Projet Artistique et Culturel du Territoire et accepte le versement d’une participation de 300 euros pour l’animation bibliothèque/théâtre au Foyer avec la participation de près de 40 enfants.

**Délibération n°72 : Appel à projet FDSR 2020 – Toilettes de l’école et création d’une avancée préau :** Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de présenter le dossier de remise aux normes des toilettes et création d’une avancée de préau car les enfants ont peu d’endroit pour se mettre à l’abri, en cas de pluie ou de fortes chaleurs.

**Délibération n°73 : Ecole- remise aux normes des toilettes et création d’une avancée de préau – désignation d’un maître d’œuvre**

Madame Lemaire rappelle le projet de remise aux normes des toilettes de l’école et la création d’une avancée du préau existant. Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de désigner M. Gilard Alain, de la Société Gilard Indoor Concept domicilié à Sonzay, architecte et maître d’œuvre pour la réalisation des démarches administratives et le suivi des travaux.

**Délibération n°74 : Convention de financement Val Touraine Habitat – édification de deux logements séniors Avenue Eugène Hilarion :**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte les termes de la convention de financement pour la construction de deux logements « habitat séniors », avec le versement d’une participation de 5000 euros par logement.

**Délibération n°75 : Installation médecin- diffusion sur plateforme dédiée :**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte le devis de la Société RemplaFrance pour un montant de 600€TTC. Une annonce sera déposée sur une plateforme qui met en relation la collectivité et des médecins remplaçants et des professionnels en recherche d’installation, avec un relais sur des réseaux sociaux spécifiques.

**4. BATIMENTS**

**Délibération n°76 : Cabinet médical et paramédical : mission SPS**

Les propositions pour les missions de Coordonnateur SPS furent les suivantes :

Véritas : 3260€HT

Socotec : 2980€HT

Batec : 2220€HT

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, confirme le choix de la société BATEC pour un montant de 2220€HT.

**Délibération n°77 : Cabinet médical et paramédical : mission Contrôle Technique**

Trois entreprises ont été consultées. Seules deux ont fait parvenir une offre. Les propositions pour les missions de Contrôle Technique furent les suivantes :

Veritas 3800€HT

Socotec : 3630€HT

C’est la société Socotec qui a été retenu en tant que Contrôle Technique pour un montant de 3630€HT. Le Conseil Municipal, à l’unanimité, confirme le choix de la société SOCOTEC pour un montant de 3630€HT pour la mission de contrôle technique. Il valide les missions complémentaires de contrôle des installations et Consuel pour un montant de 1290€HT.

**Délibération n°78 : Cabinet médical et paramédical : attribution des lots**

Madame Lemaire informe que la Commission d’Appel d’Offres s’est réunie le 18 octobre 2019 pour l’ouverture des plis de la consultation pour la construction du cabinet médical et paramédical.

Le marché était divisé en douze lots. Les lots 11 et 12 n’ont eu aucune proposition.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, confirme l’attribution des lots suivants :

Lot 1 – gros œuvre : attribué à la Société Boyer Vitré pour un montant de 53578,10€HT

Lot 2 – Charpente Bardage bois : attribué à la Société JM Millet pour un montant de 49253,63€HT

Lot 3 - Couverture bardage zinc : attribué à l’entreprise Flabeau pour un montant de 37702,29€HT

Lot 5 – Menuiseries intérieures : attribué à la Société Sartor pour un montant de 5777,80€HT plus l’option aménagement pour un montant de 3402,54€HT

Lot 8 – Peintures : attribué à l’entreprise Charron pour un montant de 7405,43€HT

Lot 9 – Electricité : attribué à l’entreprise SAS EC pour un montant de 25551,10€HT plus l’option visiophone pour un montant de 5610,00€HT.

Lot 10 – Plomberie, sanitaire, Chauffage, VMC : attribué à l’entreprise Axiclim pour un montant de 63244.71€HT plus l’option de 1152.18 €HT

Il confirme la négociation pour les lots suivants : lot 4 (menuiseries extérieures), lot 6 (Plâtrerie), Lot 7 (revêtements de sols).

Il valide la proposition de classer sans suite le lot 11 – Espaces Verts

Il valide la nécessité d’une nouvelle consultation pour le lot 12 – Sondes Géothermiques pour lequel il n’y a eu aucune offre.

**Délibération n°79 : Cabinet médical et paramédical : géothermie et demande de subventions**

Madame Lemaire rappelle le projet de géothermie pour le cabinet Médical et paramédical. Une étude a été réalisée par la société Hydro Géologues Conseil. La consultation comporte un lot géothermie avec création d’une ou deux sondes géothermiques et pose d’une pompe à chaleur.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve cette solution de chauffage pour la construction du cabinet médical et paramédical. Il sollicite les subventions au taux le plus élevé auprès de l’ADEME et du FEDER.

**Délibération n°80 : Cabinet médical : assurance dommages ouvrages**

Madame Lemaire fait part de la nécessité de contracter une assurance dommage ouvrage pour la construction du cabinet médical et paramédical, avec formule de base plus la garantie tous risques chantier et responsabilité civile.

La proposition de MMA s’élève à 10599€.

La proposition SMABTP s’élève à 9155.19€

La proposition Kerjam s’élève à 7736.38 €.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de retenir la proposition de la société Kerjam (avec la compagnie Lloyds).

**5. VOIRIE**

Citystade : Madame Lemaire fait part des travaux d’installation du Citystade. L’inauguration, organisée par la Communauté de Communes Gâtine Choisilles Pays de Racan, aura lieu probablement fin 2019 ou début 2020.

Aménagement de la rue du Val Joyeux : Les travaux devraient débuter au mois de décembre.

Fibre : Madame Lemaire fait part d’un communique pour le raccordement à la fibre. Il n’y aura pas de coût de raccordement pour les usagers hormis le fourreau ou le poteau, situés sur le domaine privé (raccordement du domaine public vers le boitier intérieur de la résidence).

Cimetière : les relevages ont été effectués. Les travaux d’accessibilité PMR vont débuter dans le nouveau cimetière

PLU : Madame Lemaire fait part des conclusions de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers et des conclusions de la chambre d’agriculture.

1. **Intercommunalité**

CCGCPR : le Compte rendu a été envoyé aux membres du Conseil Municipal. Un macro lot a été retenu par une entreprise sur la Zone Polaxis (40 hectares).

**Délibération n°81 : Approbation du rapport de la CLECT**

A l’unanimité, le Conseil Municipal décide d’approuver le rapport établi par la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes de Gâtine et Choisilles – Pays de Racan lors de sa réunion du 22 octobre 2019, portant sur l’actualisation des charges consécutives  à la compétence PLU – actualisation des charges pour les communes de Beaumont/Lousteault, Pernay et Marray

1. **AFFAIRES SCOLAIRES**

**Délibération n°82 : Participation ULIS :**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte de verser à la Commune de Saint Antoine du Rocher la participation ULIS liée à la scolarisation d’un enfant la somme de 550€.

PPMS Ecole : Madame Lemaire informe que PPMS de l’école est consultable en mairie.

1. **ASSOCIATIONS**

Téléthon : Un stand sera tenu comme l’an passé, le samedi 7 décembre. Un premier passage est prévu à 06h30 à Saint Christophe sur le Nais. Il y aura un second passage entre 11h00 et 11h45.

Il est proposé avec l’association CIC37 de Beaumont La Ronce de faire une animation Rameurs en salle sur la Place.

**Délibération n°83 : Subvention Téléthon**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, (2 contre ) décide de verser à la coordination Téléthon une subvention de 30 euros.

APE : carnaval le 4 avril 2020 ; soirée années 80 le 1er février 2020

1. **AGENDA**

11 novembre – repas AFN UNC.

Le rassemblement aura lieu à 9h15.

Congrès des Maires : le congrès des maires de Tours aura lieu le 28 novembre

Spectacle de Noël :

Madame Lemaire fait part du programme pour le spectacle de Noël du 14 décembre. Spectacle 15h00, gouter 16h ; chants des enfants ; distribution des cadeaux ; repas APE

Cérémonie des vœux : le dimanche 19 janvier 2020 à 17h.

Colis des Anciens : Madame Lemaire fait un appel aux volontaires pour la distribution des colis.

Bulletin municipal : les associations ont été sollicitées pour la remise des articles dans le bulletin municipal. La distribution pourrait être prévue dernière semaine de décembre

1. **AFFAIRES DIVERSES**

Référendum d’initiative partagée : Madame Lemaire informe que la consultation sur l’aéroport de Paris est en cours. La commune dispose d’identifiant pour les électeurs communaux qui souhaiteraient participer à ce référendum

Organisation DGFIP : Madame Lemaire fait part d’un flash info de la Maison des Maires.

La séance est levée à 22h25